

LE DISPOSITIF COLLECTE-TRI-RECYCLAGE, UN CHOIX RESPONSABLE

REVIPAC, partenaire légitime ?

De par son origine tout d'abord. REVIPAC a été créé en 1993 par les organisations professionnelles de la filière emballage papier-carton et a co-fondé Eco-Emballages. C'est un engagement fort et pérenne de l'industrie papetière, soucieuse d'assurer sa part de responsabilité dans la fin de vie des emballages papier-carton.

De par sa spécialisation. REVIPAC a été créé de surcroît pour assurer la reprise et le recyclage des emballages papier-carton ménagers usagés. D'avantage qu'un métier, une prise de responsabilité !

De part son engagement à garantir la reprise et le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés, par son choix d'appliquer le principe de recyclage de proximité, le nouveau dispositif est au service du développement des territoires.

Toutes les collectivités territoriales sont concernées !

Pour atteindre 75% de recyclage en 2012, tous les citoyens doivent pouvoir trier. L'effort du "citoyen-trieur", le financement du dispositif contribuent aussi à la vitalité de l'économie et du développement local.

Le dispositif collecte-tri-recyclage doit être un véritable service universel. C'est le sens de l'engagement de REVIPAC.

La Garantie de Reprise et de Recyclage s'applique, en effet, à chaque collectivité territoriale signataire d'un contrat avec les organismes agréés et ayant fait appel à la Garantie de Reprise et de Recyclage, cela quelle que soit la taille, la situation géographique de la collectivité, dans des conditions techniques et financières identiques, clairement définies au préalable.

Cet engagement est irrévocable. Quelles que soient les conditions économiques, la mise en

œuvre de la garantie est acquise aux collectivités qui la demandent. Le choix de REVIPAC est celui du dispositif collecte-tri-recyclage au service du développement d'une société de recyclage créatrice de valeurs sur les territoires.

Fondé depuis ses origines sur la mutualisation et la solidarité des professionnels de la filière emballage papier-carton, REVIPAC a démontré au fil des années son rôle essentiel pour la sécurité et la pérennité des dispositifs mis en place.

Nos valeurs

- > RESPONSABILITÉ > TRANSPARENCE
- > TRAÇABILITÉ > SOLIDARITÉ
- > PÉRENNITÉ > PROXIMITÉ > ÉQUITÉ

Les chiffres significatifs du recyclage en 2008



AGENDA DES VISITES D'USINE

- > Le 17/06/09
SMURFIT KAPPA PRF Papeterie de Saillat à Saillat sur Vienne (87)
- > Le 15/10/09
EUROPAC Papeterie de Rouen à St Etienne du Rouvray (76)
- > Le 24/11/09
SEYFERT PAPER à Descartes (37)
- > Le 17/12/09
EMIN LEYDIER Usine de Nogent-sur-Seine à Nogent-sur-Seine (10)
- > Le 26/01/10
SMURFIT KAPPA PRF Cellulose du Pin à Biganos (33)
- > Le 09/02/10
SMURFIT KAPPA PRF Papeterie de la Seine à Nanterre (92)

QUESTIONS/RÉPONSES

REVIPAC soutient l'engagement d'Eco-Emballages pour recycler 75% des déchets en 2012. Quelle est sa contribution ?

> Nous avons créé les conditions qui permettent à toutes les collectivités et à leurs concitoyens de participer au processus et d'atteindre cet objectif. Nous avons donc posé les bases, nous avons élargi et simplifié les consignes de tri pour consolider et atteindre cette proportion de trois-quarts des emballages ménagers usagés à recycler.

Le recyclage est-il un réel enjeu économique ?

> Oui. Nous avons dépassé le stade de la simple gestion des emballages ménagers usagés. Nous sommes engagés, au niveau mondial, dans la construction d'une véritable société du recyclage. Ce projet va aboutir à un fonctionnement circulaire de l'économie : il exprime la volonté globale des acteurs de la chaîne de valeur impliqués dans cette véritable démarche de développement durable.

Le recyclage progresse-t-il au fil des ans ?

> Le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés n'a cessé de progresser au fil des ans. De 0% en 1992, nous sommes passés à 60% en 2008.

Vous êtes intéressé(e) pour recevoir des informations de REVIPAC
Merci de nous préciser votre demande

.....
.....
.....
.....

Remplissez le coupon et adressez-le à :
REVIPAC - 6 rue Auguste Bartholdi - 75015 PARIS
 Nom..... Prénom.....
 Collectivité.....
 Fonction.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Téléphone.....
 Mail.....

Pour en savoir plus...

Retrouvez et téléchargez tous les documents de référence sur notre extranet www.revipac.com.
 Identifiant : CT - Mot de passe : CT

Publication : REVIPAC - 6 rue Auguste Bartholdi - 75015 Paris
 Tél. : 01 45 79 88 99 - Fax : 01 45 79 39 33
 Email : revipac@wanadoo.fr
 Conception : AdGENCY - Rédaction : François Zerhat & AdGENCY
 Crédit Photos : José Cerda

ACTIONS RÉGIONALES

COMPTE-RENDU DES VISITES D'USINE

n°1 - Novembre 2009

ÉDITO



La crise n'est pas terminée, toutes les activités industrielles sont touchées et le secteur de l'emballage papier-carton, souvent présenté comme un baromètre de l'économie, n'échappe naturellement pas à la règle.

Certes, le contexte est difficile, mais cela ne fait que renforcer notre motivation, accroître notre engagement dans la reprise et le recyclage des emballages ménagers présents dans le circuit municipal. En effet, depuis 1992, notre industrie s'est engagée à contribuer à l'atteinte des objectifs de recyclage assignés à notre pays par les autorités françaises et européennes et nous sommes déterminés à relever plus que jamais ce défi. Une meilleure gestion des déchets et des ressources naturelles est possible, conformément aux stratégies de développement durable mises en place.

Représentée par REVIPAC, la filière emballage papier-carton a fait du recyclage une priorité et ceci dès 1992. Ce choix s'avère d'autant plus pertinent qu'il est clairement en adéquation avec la politique volontariste de l'Union Européenne.

REVIPAC qui s'est engagé clairement dès l'origine à permettre l'accès, à chaque citoyen et à toutes les collectivités, à la collecte et au tri en facilitant le "geste de tri" et en garantissant la reprise et le recyclage effectif des produits collectés et triés, est bien résolu à poursuivre dans cette voie.

Max Lamiot
Président de REVIPAC

SOMMAIRE

Édito de Max Lamiot, Président de REVIPAC	1
Enjeux de société	1
Visite de l'usine de Seyfert Paper	2
L'exposition REVIPAC	2
Entretien avec Thierry Makaroff, Directeur de l'usine de Seyfert Paper	3
Le dispositif collecte-tri-recyclage	4
Agenda des visites d'usine	4
Questions/Réponses	4

ENJEUX DE SOCIÉTÉ

La révolution Eco-Emballages

Jusqu'au début des années 90, la quasi-totalité des industriels ne se préoccupait pas de la fin de vie des produits et emballages qu'ils fabriquaient et mettaient sur le marché. Les collectivités, responsables de la gestion des déchets de leurs concitoyens, prenaient en charge les coûts liés à leur traitement.

1992 : le tournant !

En avril 1992, un décret impose à toute entreprise mettant sur le marché français des produits emballés, de "contribuer ou pouvoir à l'élimination de ses déchets d'emballages ménagers". L'internalisation du coût de traitement des emballages usagés est officiellement née.

La filière emballage papier-carton s'engage alors à assumer sa part de responsabilité. Elle participe activement à la création du dispositif Eco-Emballages.

Dans le même temps, la nécessité de construire une société de recyclage s'impose dans un monde où la rareté des ressources naturelles apparaît, chaque jour plus criante, et où la capacité de la nature à accepter les produits usagés se restreint drastiquement. C'est la fin programmée du "tout-décharge". L'amélioration très significative des conditions de traitement de nos déchets impose la mise en place d'un nouveau système qui se voit assigner un objectif de recyclage et qui va en partie

masquer les effets des transferts de charges opérés par l'internalisation.

Ces nouvelles orientations n'ont cessé d'être confirmées au cours du temps. En 2008, 60% des emballages ménagers papier-carton usagés ont été recyclés. L'objectif pour 2012 est de 75% pour l'ensemble des emballages ménagers usagés.



REVIPAC, la Garantie de Reprise et de Recyclage

REVIPAC, organisme à but non lucratif, créé par la filière emballage papier-carton, co-fondateur du dispositif Eco-Emballages, garantit la reprise et le recyclage des produits collectés et triés sur la base du principe de

proximité. Ainsi, REVIPAC avec ses partenaires s'engage envers les collectivités territoriales pour le développement de leurs territoires.

Collectivités territoriales rassurées, collectivités territoriales impliquées : cette garantie a véritablement été la clé du succès du recyclage des emballages ménagers usagés.

Voilà posées les bases d'une économie circulaire : la durée de vie de la matière est allongée, les impacts sur l'environnement sont réduits et les déchets transformés en ressource. L'économie alliée à un environnement protégé, ça marche. C'est le modèle de REVIPAC. Un modèle à suivre !

VISITE DE L'USINE DE SEYFERT PAPER A DESCARTES (37160)

Le 24 novembre 2009, REVIPAC organisait la visite de l'usine de " papier pour ondulé " Seyfert Paper implantée en Indre et Loire. À l'ordre du jour : le processus de recyclage des emballages ménagers usagés. Découvrez le compte-rendu détaillé de cette journée riche d'enseignements...

SEYFERT PAPER EN 2008

- Groupe familial allemand
- Présent en Europe et Afrique du Sud (12 sites)
- 8 cartonneries
- 3 usines de cartonnage
- 1 société de service et manutention
- 1 usine fabriquant du papier pour ondulé implantée à Descartes

Un acteur majeur de l'économie locale

Le recyclage n'est pas seulement utile pour l'environnement, c'est aussi un nouveau tremplin pour l'économie en général. Monsieur Barbier, Maire de Descartes, après avoir remercié REVIPAC pour cette initiative de sensibilisation des collectivités et partenaires, souligne d'entrée "l'importance de l'usine pour l'économie locale et au-delà pour l'intercommunalité de la Touraine du Sud".

Propriété du Groupe Seyfert Paper depuis 30 ans, l'usine emploie aujourd'hui 115 personnes : c'est par conséquent, un important pourvoyeur d'emplois pour la région, tout en étant,

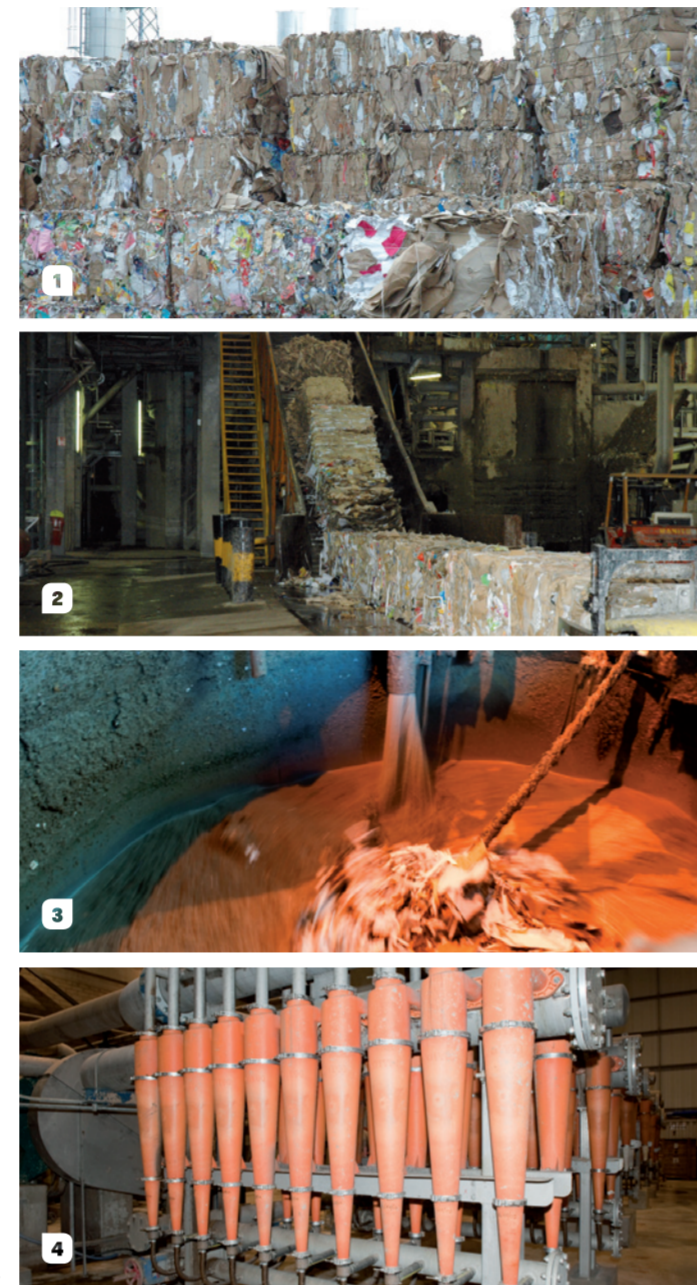
comme le souligne M. Barbier, une usine particulièrement vigilante en matière de respect de l'environnement.

Le papier-carton, rien que le papier-carton !

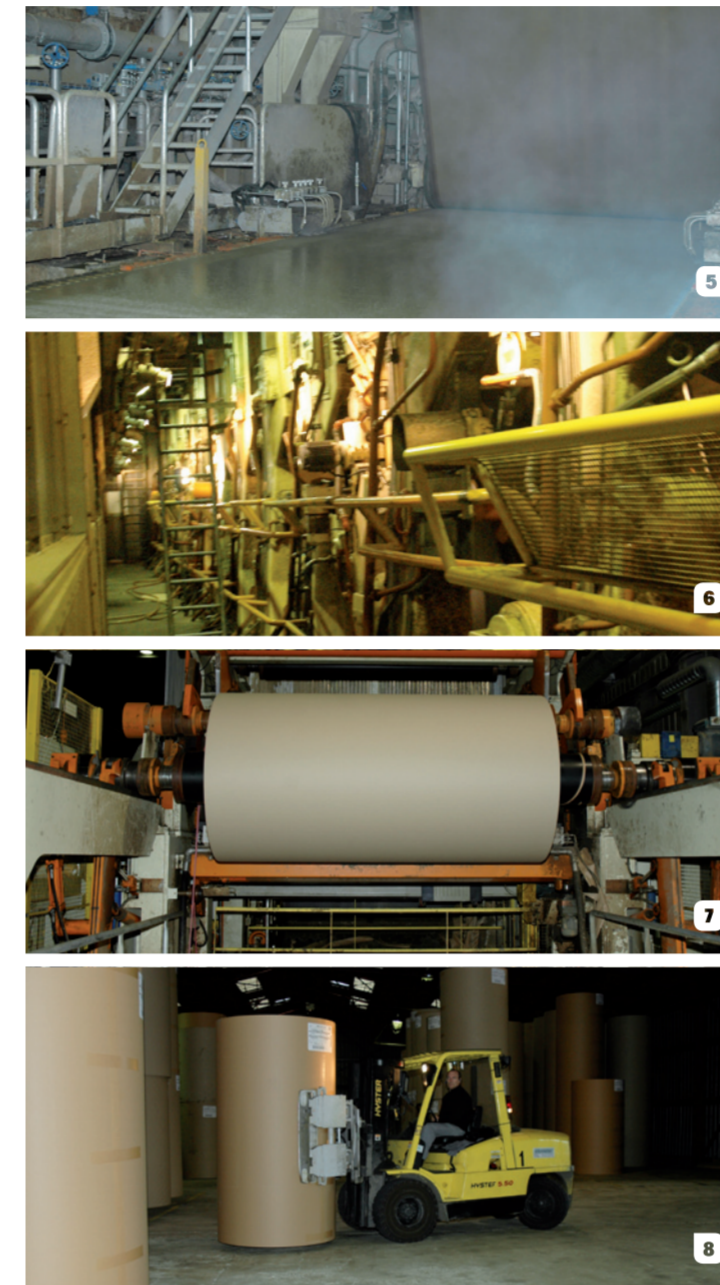
Accueillant les participants à la réunion dans son usine, Monsieur Makaroff, son directeur, présente à l'assistance l'activité de celle-ci : " Notre métier, c'est de fabriquer du papier pour ondulé produit à base d'emballages papier et carton usagés récupérés et généralement conditionnés en balle ".
Il faut rappeler que le recyclage permet de réutiliser la matière constitutive d'un produit usagé pour refaire un produit neuf. Ainsi, si les emballages ménagers usagés apparaissent généralement à usage unique, la fibre de cellulose qui les constitue sera utilisée plusieurs fois et de manière successive, à condition qu'ils soient collectés et triés pour être recyclés.

" Dans notre usine, aucune fibre vierge n'est utilisée : 100% de notre matière première provient de papier-carton usagé récupéré. Nous sommes des papetiers-recycleurs. "

Du point de vue de l'environnement, le recyclage permet de gérer durablement les ressources



1. Balles d'emballages papier-carton usagés - 2. Convoyage des balles vers le pulpeur - 3. Pulpeur - 4. Épuration



5. Formation de la feuille - 6. Séchage - 7. Bobine mère - 8. Stockage bobines

LE MARCHÉ DU PAPIER POUR ONDULÉ RECYCLÉ

- Production française : 2,6 millions de tonnes
- Production européenne (27 pays) : 25 millions de tonnes

QUE DEVIENNENT LES BOBINES DE PAPIER FABRIQUÉES CHEZ SEYFERT PAPER ?

Elles sont principalement transformées en :

- Emballages carton ondulé à usage industriel (caisses carton...),
- Emballages carton ondulé destinés aux ménages (boîtes à pizzas, plateaux pour fruits et légumes ou encore boîtes de cornets de glace...).

naturelles, de réduire la quantité de déchets à éliminer et d'économiser l'énergie, c'est une contribution majeure au développement durable.

M. Makaroff souligne que l'usine de Seyfert Paper réalise chaque année d'importants investissements en matière de respect de l'environnement allant bien au-delà de la législation en vigueur. L'usine est dotée d'une station d'épuration de grande dimension qui lui permet de restituer à la rivière une eau de qualité équivalente ou supérieure à celle qui a été pompée.

Une chaîne solidaire

Le papetier-recycleur participe à la vie économique locale en assurant la reprise des emballages ménagers usagés sur un territoire étendu. Ainsi, l'usine de Descartes les prend en charge dans un rayon de 320 km.

Les tonnages des emballages ménagers papier-carton usagés fournis par les collectivités territoriales représentent 9% de son approvisionnement.

Les participants



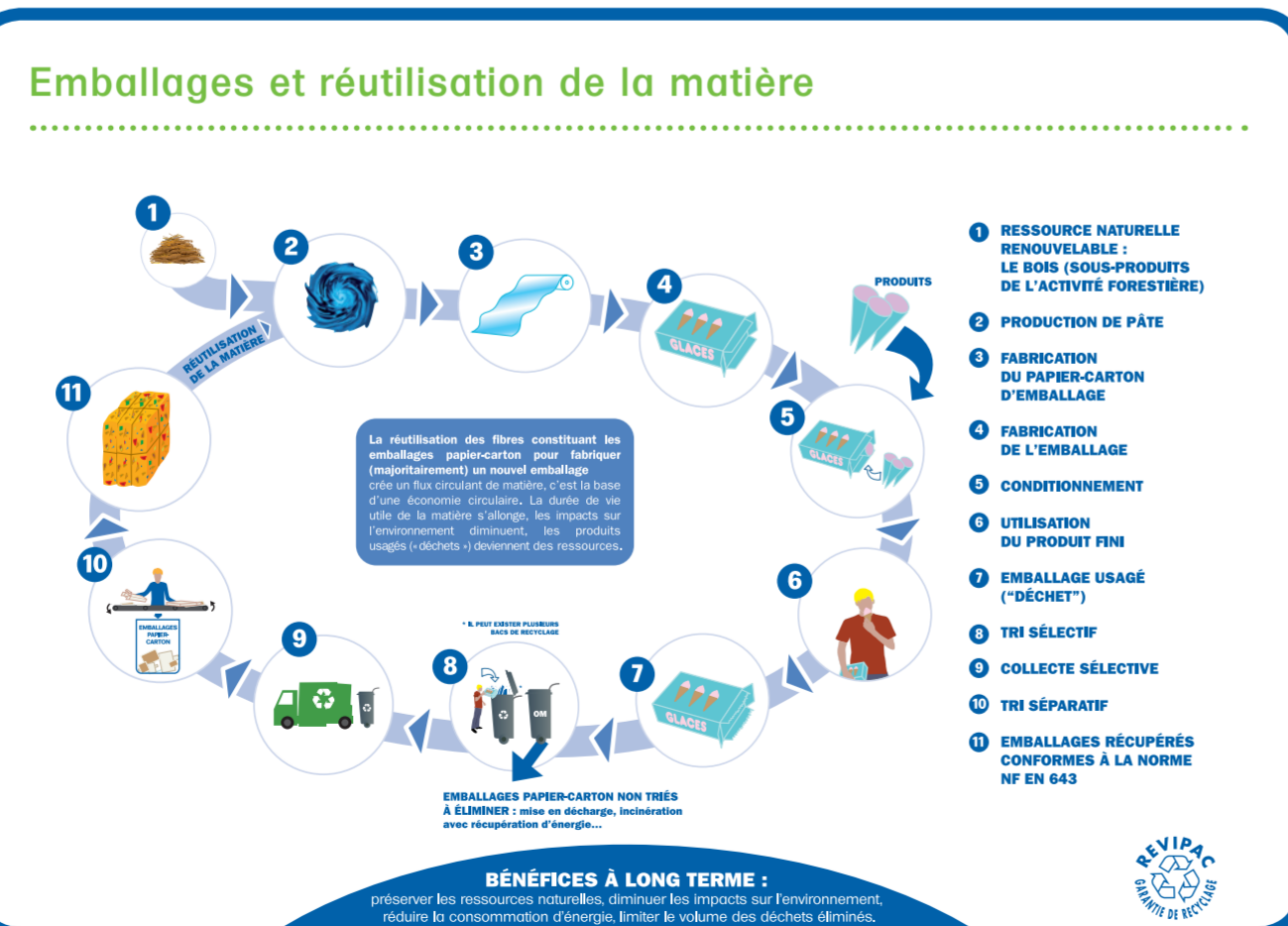
L'EXPOSITION REVIPAC

Le recyclage : une ambition partagée, une réussite commune.

Tout au long de l'année et au fil des événements organisés dans toute la France, REVIPAC a présenté les principes et les enjeux du recyclage. Ainsi, à Descartes comme ailleurs, les participants à la visite ont pu découvrir les principes de l'économie circulaire à travers les thèmes abordés par les 4 panneaux de l'exposition.

- Emballages et réutilisation de la matière (voir ci-contre)
- Processus de recyclage
- La chaîne de recyclage : les différentes étapes
- Les emballages ménagers et le recyclage

Cette exposition et les commentaires, faits lors de la présentation, permettent d'appréhender le recyclage de manière concrète et d'en saisir ainsi toutes les spécificités, tous les enjeux et tout le potentiel.



ENTRETIEN AVEC M. THIERRY MAKAROFF, DIRECTEUR DE L'USINE DE SEYFERT PAPER

Présent pour nous détailler le fonctionnement de son site, M. Makaroff a eu l'amabilité de répondre à quelques questions relatives à son activité. Nous l'en remercions.

Vous êtes papetier-repreneur accrédité par REVIPAC. A ce titre, quel est votre rôle auprès des collectivités ?

> Nous sommes le contact privilégié et permanent des collectivités territoriales. Nous intervenons pour tout enlèvement de balles d'emballages ménagers papier-carton usagés collectés et triés dans le cadre de la garantie de reprise. Et, bien entendu, nous prenons en charge le recyclage en toute transparence. Nous délivrons évidemment les certificats de recyclage. En contrepartie de la fourniture de la " matière ", la collectivité reçoit un prix de reprise lequel est identique pour toutes les collectivités.

Vous évoquez la transparence du système. A quoi cela correspond-il ?

> Le protocole de traçabilité mis en œuvre par REVIPAC permet à toutes les collectivités nous ayant confié leurs produits collectés et triés de venir constater qu'ils ont bien été acheminés vers leur destination finale et qu'ils bénéficient d'un recyclage effectif. Enfin, chaque collectivité peut vérifier le bien-fondé de son choix en visitant l'usine.

Combien de fois un emballage papier-carton est-il recyclé ?

> En moyenne 5 fois. Plus la boucle est " fermée " et plus les apports de matière vierge sont limités. Il faut être conscient que l'on ne peut pas fabriquer 25 millions de tonnes d'emballages papier-carton sans le recyclage et en s'appuyant uniquement sur des ressources naturelles. La réutilisation de la matière évite d'en produire de nouvelle.